



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5074

Attribution de subventions de fonctionnement à des associations dans le cadre du dispositif national Ville Vie Vacances - Programmation complémentaire 2019 pour un montant total de 14 400 euros - Autorisation de solliciter une subvention de 56 000 euros auprès de l'Etat au titre de l'année 2019 pour ce dispositif

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. LEVY Charles-Franck

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 SEPTEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 SEPTEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 SEPTEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 OCTOBRE 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme AIT MATEN (pouvoir à M. KISMOUNE), Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme HOBERT), M. CUCHERAT (pouvoir à M. SECHERESSE), Mme FRIH (pouvoir à Mme HAJRI), Mme BLEY (pouvoir à M. GIORDANO), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAIN (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), M. REMY, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2019/5074 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DES ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF NATIONAL VILLE VIE VACANCES - PROGRAMMATION COMPLEMENTAIRE 2019 POUR UN MONTANT TOTAL DE 14 400 EUROS - AUTORISATION DE SOLLICITER UNE SUBVENTION DE 56 000 EUROS AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DE L'ANNEE 2019 POUR CE DISPOSITIF (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 10 septembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le dispositif national Ville Vie Vacances (VJV) permet d'apporter une participation financière aux associations organisant, pendant les congés scolaires, des activités socio-éducatives pour les jeunes âgés de 11 à 16 ans, en situation de rupture ou d'échec scolaire, en difficulté d'insertion sociale ou susceptibles d'entrer dans des comportements incivils. L'objectif est de les inscrire dans une démarche de projet, d'encourager leurs initiatives et de favoriser leur engagement.

Ce dispositif vient en complément de la programmation des chantiers jeunes. Dans le cadre de la convention territoriale de Lyon du contrat de ville 2015-2020 de l'agglomération lyonnaise, l'Etat a confié la gestion du dispositif VJV à la Ville de Lyon, en contrepartie d'une subvention d'un montant de 56 000 euros en 2019, inscrite en recettes au budget de la Ville de Lyon.

Le dispositif VJV constitue également l'un des leviers d'action dans le cadre de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (STSPD) signée le 10 décembre 2014 avec le Préfet du Rhône, le Procureur de la République, le Président du Tribunal de grande instance, le Président de la Métropole et le Directeur académique des services de l'Éducation nationale.

La STSPD constitue le programme de travail du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) ainsi que le volet sécurité/prévention de la convention territoriale de Lyon du contrat de ville, approuvée par le Conseil municipal lors de sa séance du 23 novembre 2015.

L'enveloppe dévolue au dispositif Ville Vie Vacances a fait l'objet d'un arbitrage par territoire en commission prévention jeunesse, avec la participation des services concernés de l'Etat, du Département et de la Ville de Lyon. Cet arbitrage s'effectue en fonction des critères sociodémographiques, de la géographie prioritaire du contrat de Ville 2015-2020 et des tendances relevées en cellule de veille.

Les actions proposées par la commission prévention jeunesse vous sont présentées dans le tableau ci-après.

Pour mémoire, le montant total des subventions allouées au titre des programmations Ville Vie Vacances s'établit comme suit :

- au titre de l'année 2018 : 56 000 euros ;
- au titre de l'année 2019 : 56 000 euros ;

(y compris la présente programmation).

Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Période	Arr.	Contenu et objectif de l'action	Montant proposé VVV LC 41938
Association pour le dialogue et l'orientation scolaire - ADOS 254, rue Duguesclin 69003 LYON	Projet découverte et sportif.	Eté	3 ^{ème}	3 nuits en camping au Lac des sapins pour 5 jeunes avec 2 animatrices. Permettre aux jeunes d'être acteurs de leur séjour. Favoriser la prise d'initiatives dans la découverte d'un nouvel environnement.	500 €
Centre social et culturel de Champvert 204, avenue Barthélémy Buyer 69009 LYON	Animation prévention 11-17 ans.	Annuel	5 ^{ème}	Animations de proximité, sorties et village vacances itinérant sur Sœur Janin. 65 journées pour 70 bénéficiaires. Favoriser l'implication des jeunes et les aider à développer leur potentiel dans une démarche de prévention de la marginalisation.	2 000 €
Centre social et culturel de Champvert 204, avenue Barthélémy Buyer 69009 LYON	Camp ados 14-17 ans et camps 11-13 ans.	Annuel	5 ^{ème}	Camps ados et pré-ados de 18 jours pour 30 jeunes. Prévenir les risques de marginalisation des jeunes et leur permettre de s'engager dans un projet structurant.	3 000 €
Action Basket Citoyen - ABC 8, avenue Salvador Allende 69100 VILLEURBANNE	Camp de vacances Etats-Unis et Gerland	Eté	7 ^{ème} /8 ^{ème}	3 camps de 6 jours pour 3 groupes de 24 jeunes (dont 48 de Lyon) de mi-juillet à début août. Permettre de partir aux plus défavorisés et faire découvrir la vie collective avec filles et garçons.	3 600 €

Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Période	Arr.	Contenu et objectif de l'action	Montant proposé VVV LC 41938
Association Verramuse 5, place Ferber 69009 LYON	Stage de musique, sport et jeux d'échecs.	Printemps	9 ^{ème}	4 jours de stage du 15 au 18 avril pour 90 à 120 enfants. Stage musical, jeux d'échecs, sports collectifs, initiation au yoga. Concert de restitution en fin de stage. Fédérer les élèves musiciens par une pratique collective. Partager et découvrir un répertoire instrumental et vocal.	2 000 €
Ciné Duchère 308, avenue Andreï Sakharov 69009 LYON	Atelier de réalisation du film passeurs d'images.	Printemps	9 ^{ème}	5 jours de stage, 1 journée de valorisation et 1 journée de rencontres régionales passeurs d'image pour 8 jeunes bénéficiaires. Découvrir une activité à la fois technique et artistique. Dynamiser le lien parents enfants à travers une activité culturelle valorisante et participer à la réalisation d'un film.	800 €
Centre social Duchère Plateau René Maugius 235, avenue du Plateau 69009 LYON	Offre de loisirs adolescents.	Eté	9 ^{ème}	Animations de proximité et sorties du 8 juillet au 25 août, 20 jours pour 40 jeunes bénéficiaires. Promouvoir la découverte de nouvelles pratiques mais aussi d'environnements différents de ceux de l'appartenance des jeunes pour comprendre la diversité du monde et sa richesse.	2 500 €
Total					14 400 €

Vu ledit modèle type de convention d'application ;

Vu l'avis du Conseil des 3^e, 5^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission urbanisme - logement - cadre de vie - environnement - politique de la ville - déplacements - sécurité - voirie ;

DELIBERE

- 1- Les subventions de fonctionnement pour un montant global de 14 400 euros sont allouées aux associations précitées et réparties conformément au tableau ci-dessus.
- 2- Le modèle type de convention d'application susvisé, établi entre la Ville de Lyon et les associations, est approuvé.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.
- 4- La dépense totale correspondante, soit 14 400 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019 sur la ligne de crédit 41938, nature 6574, fonction 522, après transfert de 2 000 euros depuis la ligne de crédit 41936, nature 6574, fonction 025.
- 5- M. le Maire est autorisé à solliciter auprès de l'Etat la subvention de 56 000 euros au titre de l'année 2019, pour la mise en place du dispositif Ville Vie Vacances.
- 6- La recette correspondante, soit 56 000 euros, sera perçue sur la ligne de crédit 42263, nature 74718, fonction 522.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Charles-Franck LEVY